



STATEMENT ON BEHALF OF AUSTRALIA, CANADA AND NEW ZEALAND (CANZ) AT THE ONE HUNDRED AND SIXTH SESSION OF THE EXECUTIVE COUNCIL

AGENDA SUBITEM 6(E): ADDRESSING THE THREAT FROM CHEMICAL WEAPONS USE

Thank you Chair. I have the honour of taking the floor on this agenda item on behalf of Canada, Australia and New Zealand.

Chair,

We have taken careful note of the most recent report by the Director-General on progress in the elimination of the Syrian chemical weapons programme. We note with regret that the Technical Secretariat still cannot, after more than 10 years, assess Syria's initial declaration as accurate and complete owing to persistent gaps, inconsistencies and discrepancies. And allow us to be very clear: the only party capable of resolving the remaining 19 outstanding issues with respect to Syria's initial declaration, including three new outstanding issues, is Syria itself.

Since Council last met, despite efforts of the Technical Secretariat to resolve issues, there are new outstanding issues, new cases where the evidence available does not support Syria's account of the history of its chemical weapons programme, nor allow the Secretariat to confirm that the initial declaration, notwithstanding repeated amendments, is accurate and complete. This is simply unacceptable behaviour from a State Party to the Chemical Weapons Convention ('the Convention'). CANZ therefore once again calls on Syria to fully declare and eliminate its chemical weapons programme, as required of all States Parties to the Convention.

Chair,

We remind the Syrian Arab Republic that good faith cooperation with the Technical Secretariat is not a matter of courtesy. Rather, as a State Party, it is a requirement for Syria to do so, in fulfillment of its obligations under the Convention, decisions of the OPCW policy-making organs, and relevant United Nations Security Council resolutions.

Chair,

In its latest report issued on 11 June 2024, the OPCW's Fact-Finding Mission (FFM) concluded that information obtained and analysed in relation to two alleged incidents in 2017 – both reported to the Organisation by the Syrian Arab Republic – was not sufficient to provide

reasonable grounds for concluding that toxic chemicals were used as a weapon. This is not the first time the FFM is unable to substantiate claims by Syria about alleged chemical weapons use by Syrian opposition groups. CANZ calls on Syria to cease its campaign of disinformation through spurious allegations which tie up limited FFM resources, distort reality and obfuscate its own flagrant violations of the Convention.

Chair,

Canada, Australia and New Zealand once again reiterate our full faith and confidence in the Technical Secretariat, which, through the Declaration Assessment Team (DAT), the FFM and the Investigation and Identification Team (IIT), continues to undertake its work with respect to Syria's chemical weapons programme with the utmost levels of professionalism, impartiality and integrity. We further reiterate our full faith and confidence in the work of the IIT and its mandate to identify the perpetrators of specific instances of chemical weapons use in Syria.

Chair,

The victims and survivors of chemicals weapons attacks in Syria, perpetrated by both the Syrian Arab Republic and non-state actors, like ISIL, count on this Organisation to fully investigate chemical weapons use in Syria. As committed States Parties, Canada, Australia and New Zealand will continue to support efforts to achieve a world that is permanently free of chemical weapons, including efforts aimed at providing the Syrian people with the answers and justice they rightly demand concerning the atrocities committed. We reiterate our strong conviction, reflected in the OPCW Ieper Declaration, that those responsible for the use of chemical weapons anywhere, at any time, under any circumstances should be held accountable.

Thank you, Chair.

I kindly ask you to consider this CANZ statement as an official document of the 106th Session of the Executive Council, and post it on the OPCW external server and public website.



**DÉCLARATION FAITE AU NOM DE L'AUSTRALIE, DU CANADA ET DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE À
LA 106^E SESSION DU CONSEIL EXÉCUTIF**

**POINT 6 E) À L'ORDRE DU JOUR : CONTRER LA MENACE QUE POSE L'EMPLOI D'ARMES
CHIMIQUES**

Merci, Monsieur le Président. J'ai l'honneur de prendre la parole sur ce point à l'ordre du jour au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

Monsieur le Président,

Nous avons pris bonne note du plus récent rapport du directeur général sur les progrès accomplis en vue de l'élimination du programme d'armes chimiques de la Syrie. Nous notons avec regret que le Secrétariat technique n'est toujours pas en mesure, après plus de 10 ans, de considérer la déclaration initiale de la Syrie comme exacte et complète en raison de lacunes, d'incohérences et de divergences persistantes. Et permettez-nous d'être très clairs : seule la Syrie elle-même peut résoudre les 19 questions toujours en suspens concernant sa déclaration initiale, y compris trois nouvelles questions en suspens.

Depuis la dernière réunion du Conseil, malgré les efforts du Secrétariat technique pour résoudre les problèmes, il y a de nouvelles questions en suspens, de nouveaux cas où les éléments de preuve n'étaient pas la version donnée par la Syrie de l'historique de son programme d'armes chimiques, ni ne permettent au Secrétariat de confirmer que la déclaration initiale, malgré de multiples modifications, est exacte et complète. Il s'agit tout simplement d'un comportement inacceptable de la part d'un État partie à la Convention sur les armes chimiques. C'est pourquoi le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande demandent une fois encore à la Syrie de déclarer et d'éliminer dans son intégralité son programme d'armes chimiques, comme doivent le faire tous les États parties à la Convention.

Monsieur le Président,

Nous rappelons à la République arabe syrienne que la coopération de bonne foi avec le Secrétariat technique n'est pas une question de courtoisie. Au contraire, en tant qu'État partie, la Syrie est tenue de le faire, conformément à ses obligations découlant de la Convention, des décisions des organes directeurs de l'OIAC et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Monsieur le Président,

Dans son dernier rapport publié le 11 juin 2024, la Mission d'établissement des faits de l'OIAC a conclu que les informations obtenues et analysées à l'égard de deux incidents présumés survenus en 2017 – tous deux signalés à l'Organisation par la République arabe syrienne – ne permettaient pas de conclure hors de tout doute raisonnable que des produits chimiques toxiques avaient été utilisés comme arme. Ce n'est pas la première fois que la Mission d'établissement des faits n'est pas en mesure de corroborer des affirmations de la Syrie concernant l'utilisation présumée d'armes chimiques par des groupes d'opposition syriens. Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande appellent la Syrie à cesser sa campagne de désinformation reposant sur des allégations fallacieuses qui mobilisent inutilement les ressources limitées de la Mission d'établissement des faits, déforment la réalité et cherchent à masquer ses propres violations flagrantes de la Convention.

Monsieur le Président,

Le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande réitèrent une fois de plus leur entière confiance dans le Secrétariat technique qui, par l'intermédiaire de l'Équipe d'évaluation des déclarations, de la Mission d'établissement des faits et de l'Équipe d'enquête et d'identification, poursuit ses travaux à l'égard du programme d'armes chimiques de la Syrie en faisant preuve d'un professionnalisme, d'une impartialité et d'une intégrité exemplaires. Nous réaffirmons en outre notre confiance totale dans le travail de l'Équipe d'enquête et d'identification chargée d'identifier les auteurs de cas précis d'emploi d'armes chimiques en Syrie.

Monsieur le Président,

Les victimes et les survivants des attaques à l'arme chimique perpétrées en Syrie à la fois par la République arabe syrienne et par des acteurs non étatiques comme l'EIL, comptent sur cette Organisation pour qu'elle enquête en profondeur sur l'emploi d'armes chimiques en Syrie. En tant qu'États parties engagés, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande continueront de concourir aux efforts visant à débarrasser pour toujours le monde des armes chimiques, y compris en faisant en sorte que le peuple syrien obtienne justice et les réponses qu'il demande à juste titre concernant les atrocités commises. Nous réitérons notre ferme conviction, reflétée dans la Déclaration d'Ypres de l'OIAC, que les responsables de l'utilisation d'armes chimiques, où que ce soit, à tout moment et dans n'importe quelles circonstances, doivent être tenus pour responsables.

Merci, Monsieur le Président.

Je vous prie de bien vouloir considérer cette déclaration du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande comme un document officiel de la 106^e session du Conseil exécutif et de la publier sur le serveur externe et le site Web public de l'OIAC.